



N° 2024-AG-19

ARRETE DU PRESIDENT
DU CENTRE DE GESTION RELATIF A
LA PROMOTION INTERNE DEROGATOIRE DES
SECRETAIRES GENERAUX DE MAIRIE - 2024

LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU GRADE
DE REDACTEUR POUR LES SECRETAIRES
GENERAUX DE MAIRIE

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L523-1, L523-3, L523-4, L523-5, L523-6,

Vu la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie,

Vu le décret n° 2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie,

Vu l'arrêté n° 2020-AG-54 du Président du Centre de Gestion de la Haute Savoie fixant les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne des collectivités et établissements affiliés au Centre de gestion de la Fonction Publique de Haute-Savoie, modifié par arrêté n° 2022-AG-01,

Considérant que sont inscrits sur la liste d'aptitude à la promotion interne au grade de rédacteur, sans quota, les agents relevant d'un grade d'avancement dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs ayant au moins 4 ans d'ancienneté dans les fonctions de secrétaire général de mairie et exerçant leurs fonctions dans une commune de moins de 2000 habitants,

ARRETE

ARTICLE 1

La liste d'aptitude au grade de **rédacteur territorial** au titre de la promotion interne dérogatoire des secrétaires généraux de mairie de l'année **2024** est établie comme suit :

<i>Collectivité</i>	<i>Nom-Prénom</i>	<i>Date de 1ère inscription</i>
MAIRIE DE DRAILLANT	Mme ABRAHAM Marie-Jean	07/11/2024
MAIRIE DE BURDIGNIN	Mme AILLOUD Nathalie	07/11/2024
MAIRIE DU REPOSOIR	Mme BONNAZ Béatrice	07/11/2024
MAIRIE DE CHEVRIER	Mme BUDAN Véronique	07/11/2024
MAIRIE DE BONNEVAUX	Mme DAMEVIN Marina	07/11/2024

MAIRIE DE QUINTAL	Mme DEHAIS Cécile	07 /11/2024
MAIRIE DE MARIGNY-SAINT-MARCEL	Mme DESBOIS Anne	07 /11/2024
MAIRIE DE GIEZ	Mme HENRIQUES Marie-Ange	07 /11/2024
MAIRIE DE CHAMPANGES	Mme JOLY Carole	07 /11/2024
MAIRIE DE HAUTEVILLE-SUR-FIER	Mme LABAZ DUBOIS Angélique	07 /11/2024
MAIRIE D'ETERCY	M. LAURENT Pierre-Philippe	07 /11/2024
MAIRIE DES VILLARDS SUR THÔNES	M. LEGRAND Vincent	07 /11/2024
MAIRIE DE MARLIOZ	Mme MASSON Véronique	07 /11/2024
MAIRIE DE VANZY	Mme MOREL Stéphanie	07 /11/2024
MAIRIE DE FETERNES	Mme PAGEARD Julia	07 /11/2024
MAIRIE DE MESIGNY	Mme THEVENET Camille	07 /11/2024

ARTICLE 2

La date de fin de validité de la présente liste est fixée **au 06 novembre 2026**.

ARTICLE 3

Le Président du Centre de Gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4

Le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de Haute-Savoie.

Rendu exécutoire le :

U 7 NOV. 2024

Fait à Annecy, le 07 novembre 2024

Le Président,



Antoine de MENTHON